



HAL
open science

Prévenir les risques du métier

Anne Marchand, Zoé Rollin

► **To cite this version:**

Anne Marchand, Zoé Rollin. Prévenir les risques du métier. Travailler au futur, la revue Taf, 2022, Dossier "Travail et santé", 10 (10), pp.42-49. hal-03825861

HAL Id: hal-03825861

<https://hal.science/hal-03825861v1>

Submitted on 23 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les formateurs (ici, Bruno Egéa) passent d'un groupe à l'autre pour former les apprentis à l'acquisition des bons gestes professionnels.

Anne Marchand et Zoé Rollin

PRÉVENIR LES RISQUES DU MÉTIER

Pendant quatre ans, une équipe de chercheuses observe et accompagne des apprentis, aux côtés des équipes pédagogiques, pour relever le défi de la prévention des risques professionnels et contribuer à préserver la santé des jeunes. Elles nous racontent leurs expériences.

« Vous venez pour nous déguster de notre métier ? » Nous sommes le 4 octobre 2021 avec une classe d'apprentis (*encadré 1*) en deuxième année de CAP de carrosserie du CFA de Bobigny. La question vient du fond de la salle, elle nous décontenance quelque peu. Un mois auparavant, nous avions fait la connaissance de ces jeunes carrossiers en formation, tous des jeunes hommes. Ils étaient alors réunis pour leur première séance de cours de pratique de l'année, en atelier, aux côtés de leurs deux formateurs, Bruno Égéa et Dimitry Florella¹. Nous nous étions présentées, une équipe de quatre chercheuses, et leur avons expliqué que nous souhaitions construire avec eux un projet sur la prévention des risques professionnels qui pourrait aboutir à la réalisation d'un clip vidéo². À deux reprises déjà, au rythme de leur présence en

atelier, nous avons pu les observer en situation d'apprentissage, découvrir leurs activités de carrossier, les gestes et les postures, les outils, les produits aussi. Il s'agissait de partir de l'activité réelle de travail de ces apprentis en CFA pour saisir leur expérience et initier une prise de conscience des enjeux de prévention avec et pour eux.

Il faut imaginer un vaste atelier, très lumineux. Dans un coin, des établis individuels et des armoires à outils. Très concentrés, une vingtaine de jeunes hommes s'affairent en

1. Nous remercions très sincèrement toute l'équipe pédagogique et la direction du Campus des métiers de Bobigny pour leur confiance et leur soutien dans la réalisation de ce projet ainsi que le CMA Île-de-France. Nous remercions en particulier Bruno Égéa et Dimitry Florella de la filière carrosserie pour avoir mis tout en œuvre afin que ce projet puisse être mené à terme et pour en avoir accompagné toutes les étapes.

2. Cette vidéo devait s'inscrire dans le concours lancé chaque année par l'INRS et destiné aux apprentis et aux élèves des lycées professionnels sur le thème « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail ». Voir sur <https://www.inrs.fr/services/formation/concours-video-2022.html>

RÉCIT

binôme, pour les uns à redresser une aile ou une porte de voiture avec un maillet, pour les autres à découper la tôle, à souder au poste semi-automatique, à poncer... Le bruit est omniprésent, des étincelles jaillissent des disqueuses en action sur la tôle, des poussières nous font tousser. Ces apprentis sont tous équipés de chaussures de sécurité et d'un bleu de travail, condition non négociable pour accéder dans l'atelier. Mais, en dépit des recommandations de leurs formateurs et de la place de ces questions dans leurs cours de Prévention Santé Environnement (PSE), ces jeunes nous disent combien le recours aux autres équipements de protection individuelle ne va pas de soi pour eux.

dit-il, il préfère mettre sa main devant ses yeux quand il est trop dérangé par la lumière bleue. Son voisin d'établi tente de l'avertir du danger. Lui-même en a fait l'expérience : « *Je suis rentré à la maison et je ne voyais rien, mais rien du tout, j'ai dû appeler quelqu'un pour m'aider, je sentais comme si j'avais du sable dans les yeux, j'ai eu trop peur.* » L'une de nous filme certaines scènes, les autres prennent des photos ou des notes. Les apprentis semblent fiers de nous montrer leur travail et sa difficulté.

Pour nous, c'est la première étape dans un projet de longue haleine, prévu pour durer quatre ans. Financé par l'Institut national du cancer (INCA), ce projet de recherche interventionnelle vise à expérimenter des



© DRJ

Dans l'atelier, des apprentis mettent en scène ce qu'il faut éviter de faire dans une perspective de prévention de leur santé et de celles des collègues.

La tôle, « *il faut la caresser pour sentir les bosses* » nous expliquent plusieurs d'entre eux, tandis que leurs mains passent et repassent sur la surface à la recherche de la moindre imperfection, et « *avec les gants, c'est difficile de voir les défauts* ». Un autre précise qu'il n'en porte que lorsqu'il touche des solvants, « *sinon, j'ai toute la peau qui se décolle* ». Les bouchons d'oreille ? « *On a pris l'habitude, on n'entend plus le bruit* », nous dit un autre. « *Je ne peux pas en porter au garage, je dois pouvoir entendre mon maître d'apprentissage quand il me parle, sinon il se fâche* ». Un de ses collègues, lui, a posé son casque de soudage à ses pieds pour... souder, parce que cela l'empêche d'être précis nous

modalités d'intervention, spécifiques à ce public, pour favoriser leurs perceptions des risques cancérigènes et les inciter à s'en protéger (encadré 2). Il faut dire que les données en population générale sont alarmantes : selon l'enquête SUMER (Surveillance médicale des risques) réalisée sous l'égide du ministère du Travail, près de 25 % des apprentis seraient exposés à des cancérigènes dans le cadre de leur formation. Et encore, c'est une moyenne. Selon les secteurs, le pourcentage peut en effet monter à 70 %, comme dans la maintenance automobile par exemple, où les salariés peuvent être exposés aux gaz d'échappement, aux huiles minérales, aux solvants chlorés, au benzène,

aux fumées de soudage, et plus globalement aux diverses substances contenues dans les produits de carrosserie (colles, mastics...), etc. Or, des études l'ont montré, plus le contact avec ces substances toxiques se déroule à un jeune âge, plus le risque de développer un cancer 20 à 40 ans plus tard est important. Au sein du Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle en Seine-Saint-Denis (Giscop93), l'un des organismes engagés dans cette recherche, les parcours professionnels de centaines de salariés et anciens salariés atteints de cancer ont pu, depuis 2002, être reconstitués puis expertisés : dans un grand nombre de cas, ces personnes malades avaient effectivement été exposées à ces cancérigènes dès leurs années d'apprentissage.

Face à l'épidémie de cancer, les campagnes de santé publique se concentrent essentiellement sur la consommation de tabac et d'alcool et l'activité physique, envisagés comme des « risques évitables » ; elles omettent le contexte de travail et l'activité professionnelle. Les risques cancérigènes au travail sont alors le plus souvent ignorés par les salariés, et plus encore par ces apprentis qui débutent dans leur vie professionnelle. Il nous semble crucial d'intervenir auprès de ces jeunes d'autant plus que certains n'ont pas 16 ans au début de leur formation. Il en va de leur santé future. Mais comment sensibiliser ces jeunes hommes à des substances dont le danger est le plus souvent imperceptible et par ailleurs minimisé ? S'il est possible d'enregistrer le risque de coupure ou de brûlure par l'expérience, rien ne disparaît en revanche avec les cancérigènes, aucun signal qui alerte les sens. Pire encore, les effets de ces substances sont largement différés dans le temps, et le cancer peut survenir juste avec l'âge de la retraite, à un moment de la vie auquel on ne pense pas, ou peu, quand on est âgé d'à peine 20 ans.

« Vous venez pour nous dégoûter de notre métier ? » La question est loin d'être anodine. Elle illustre l'une des difficultés de l'exercice : évoquer auprès de ces apprentis les risques liés à leur activité, tout en n'érodant pas leur passion de départ et sans perdre de vue leur position subordonnée dans l'espace du travail. C'est à cet âge, au tout début de leur carrière, que les réflexes de prévention peuvent être

« près de 25 % des apprentis seraient exposés à des cancérigènes dans le cadre de leur formation »

inscrits dans leurs gestes professionnels. Mais ce qu'ils vivent en garage n'est pas toujours favorable. « Souvent, ils font comme ils voient faire leur maître d'apprentissage », témoigne Dimitry Florella, l'un de leurs formateurs. Or plusieurs de ces « anciens » n'ont pas modifié leurs façons de faire et se font une fierté d'être endurants face à un travail qui met le corps à rude épreuve. Et c'est auprès d'eux et parfois à l'épreuve de leurs moqueries que les apprentis se construisent aussi comme professionnels et comme hommes. « C'est aux mains sales qu'on

1 - L'APPRENTISSAGE : ATTENTION, MINEURS AU TRAVAIL

L'apprentissage a le vent en poupe. Et pour cause, depuis le vote en 2018 de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage a littéralement explosé, passant de 368 000 en 2019 à 738 000 en 2021*. Le montant des aides publiques n'y est pas étranger, les employeurs pouvant bénéficier, depuis 2020 et au prétexte de la crise sanitaire, d'une prime de 5 000 euros pour l'embauche en alternance d'un mineur ou 8 000 euros pour un majeur.

Il est important à cet endroit de préciser ce qu'est un apprenti, tellement le terme est aujourd'hui galvaudé ou utilisé à tort. Selon l'Insee, c'est un jeune âgé de 16 à 29 ans (sauf dérogation) préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle reconnu, dans le cadre d'un contrat de travail qui associe une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis. La formation n'est accessible qu'à condition d'avoir trouvé un employeur et signé un contrat de travail. L'apprenti est un salarié et a donc un statut bien différent de celui d'un stagiaire.

Mais il y a apprenti et apprenti et ces données ne doivent pas le faire oublier. Le boom du nombre de nouveaux contrats bénéficie surtout à ceux qui suivent des études supérieures. En bas de l'échelle des diplômes, le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) concerne majoritairement des mineurs dont la scolarité s'est interrompue en classe de troisième. Il les destine à des emplois ouvriers, qui cumulent plusieurs facteurs de pénibilité.

*Sébastien Bock, Bruno Coquet, Magali Dauvin et Éric Heyer, 2022, « Le marché du travail au cours du dernier quinquennat », OFCE Policy brief 103, 17 mars, accessible sur <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2022/OFCEpbrief103.pdf>

« Leur priorité reste de se former au geste professionnel, rarement associé au geste de prévention »

reconnaît un vrai carrossier », nous affirme l'un, tandis qu'un autre nous dit son embarras face à la « lourdeur » des blagues de son maître d'apprentissage, le plus souvent à caractère sexuel. Et surtout, la situation économique de nombreux garages, *a fortiori* quand ils sont indépendants et à faible effectif, conduit les employeurs à faire pression sur les cadences : dans ce contexte, se protéger s'apparente pour beaucoup à une perte de temps.

Riches de ces séances d'observation et d'échanges avec les apprentis et leurs formateurs qui nous ont permis de prendre connaissance de leurs perceptions des risques et des obstacles à leur prévention, nous avons pu construire une intervention spécifique à ce jeune public, en lien étroit avec Michel Héry, spécialiste des expositions cancérigènes au travail à l'Institut national de recherche sur la sécurité au travail (INRS). À son initiative, nous avons choisi d'adopter une démarche progressive. Plutôt que de se focaliser sur le risque cancérigène, il s'agissait de s'intéresser à tous les risques existants, puis de réduire la focale au fur et à mesure sur les risques chimiques et principalement cancérigènes, du plus évident au plus impalpable. Pour cela, parler avec les apprentis de l'allergie, cutanée ou respiratoire, une maladie souvent observée dans les garages, a pu représenter un vecteur original : c'est en se protégeant d'un risque plus immédiat comme celui-ci qu'on se pro-

tège aussi de substances toxiques à long terme.

Il s'agissait ensuite d'inventer des modalités d'intervention, en partenariat avec les formateurs. D'abord, devant les vidéos prises durant leur cours en atelier, nous encourageons les apprentis à commenter eux-mêmes leurs gestes et postures, avec bienveillance : leur permettre de nous raconter leur expérience du travail, en toute confiance, est la condition *sine qua non* de la mise en place d'une dynamique de projet. Nous leur diffusons ensuite le témoignage, filmé par nos soins, d'un ancien carrossier qui, malade de son travail, n'a pu se déplacer. Atteint d'une fibrose pulmonaire et d'une maladie de Parkinson, il se dit « *en sursis* » à cause des poussières de ponçage et des vapeurs de peinture. « *On ne se rend pas compte de l'impact des produits sur notre santé et on arrive à tricher avec les symptômes. On s'habitue aux odeurs, on s'habitue à tout ça et puis tout d'un coup cette maladie arrive, on n'a rien demandé et on ne se rend pas compte. Il faut absolument qu'on apprenne aux jeunes à reconnaître ces signaux, il faut leur répéter la nécessité des protections. Ça ne doit pas se faire trois ans après, ça doit se faire en permanence.* » Les paroles de cet ancien carrossier résonnent auprès des apprentis, notamment parce qu'il témoigne d'un fort attachement au métier et de sa tristesse d'en être désormais privé. Nous les invitons ensuite à se mettre en petits groupes pour participer à des jeux pédagogiques, en partie issus des outils conçus par l'INRS, en partie conçus pour l'occasion par notre équipe, notamment un jeu de cartes avec lequel ils doivent associer des « activités professionnelles » à des « substances toxiques » et à des « voies de pénétration » comme la peau, les narines, les yeux, avant de rendre compte à toute la classe de leurs réflexions. Michel Héry intervient régulièrement pour expliquer les processus en jeu. Il précise parfois les mécanismes par lesquels on peut devenir malade. Il informe aussi sur les protections existantes. Les gants, par exemple, « *il en existe différents types et adaptés à chaque activité, ceux qui vous permettent de sentir la tôle et ceux qu'il faut prendre quand on est au contact avec des solvants* ». Par le biais de ces activités, nous souhaitons faire prendre conscience aux apprentis de la diversité des risques auxquels ils sont confrontés, de leur synergie, des effets différés et aussi de leurs marges de manœuvre, à la place où ils sont.

Ce qu'ils vivent en garage est en effet très différent d'un apprenti à l'autre, selon leur âge, leur employeur, la taille de l'entreprise, le nombre de salariés, la charge de travail, la progression dans la formation, le respect dans la relation... Si le Code du travail précise clairement les obligations des employeurs en matière de santé et de sécurité de leurs salariés, celles-ci ne sont pas toujours respectées. Dans cette classe de 20 apprentis en carrosserie, les EPI n'avaient ainsi été fournis par leur patron que pour quatre d'entre eux. À l'exception de quelques apprentis qui ont pu être embauchés chez un concessionnaire automobile, la majorité d'entre eux travaillent dans des petits garages. Ils sont parfois les seuls salariés, sous l'autorité de leur patron qui joue le rôle de maître d'apprentissage. Certains n'ont que 15,5 ans lorsqu'ils débutent le travail. Autant dire que leurs marges de manœuvre sont faibles, d'autant plus que leur diplôme est en jeu et que, pour certains d'entre eux, étrangers, leur droit au séjour est conditionné à leur contrat de travail. Dans ces conditions, revendiquer ses droits, et notamment des équipements de protection individuelle, ne va pas de soi. Leur priorité reste de se former au geste professionnel, rarement associé au geste de prévention.

Passée cette première étape d'intervention, nous revenons en classe en janvier 2022 pour avancer sur le projet vidéo imaginé au départ. Mais les semaines de travail ont passé, sans qu'ils n'aient pu prendre de congés, et les apprentis s'inquiètent du peu de temps qui les sépare de leurs examens. « *Cela nous fait perdre du temps* », dit l'un, « *on n'a rien à gagner* » dit un autre, « *je suis trop fatigué* », lance un autre : « *Je n'ai pas le temps de faire tout ce que je dois faire au garage dans la semaine. Quand j'arrive ici, j'espère pouvoir avancer sur des tâches que je ne fais pas en garage, je ne veux pas faire autre chose.* » Ils ne parviennent pas à se projeter dans la réalisation de cette activité : écrire un scénario, construire un décor, se filmer, monter... Nous vient alors l'idée d'un calendrier, soit des petits groupes pour imaginer douze activités et douze messages de prévention à faire passer, un pour chaque mois de l'année. Un calendrier comme un bel objet à accrocher, à donner, à transmettre. Comme à chaque étape, les formateurs nous font profiter de leur double expérience, d'anciens carrossiers et de pédagogues.



Le travail en petits groupes favorise la prise de parole et le débat chez des jeunes. Se révèle à cette occasion de profondes inégalités dans leur contexte d'apprentissage en garage.

2 - UN PROJET DESTINÉ À ÊTRE MENÉ DANS PLUSIEURS FILIÈRES

Le projet de recherche interventionnelle Prév'CAP Pairs est financé par l'Institut national du cancer (INCA) pour une durée de quatre ans (2021-2025). Au niveau institutionnel, il est coordonné scientifiquement par Zoé Rollin (Université Paris Cité et Cerlis) et réalisé en partenariat avec le Giscop93, avec Karima Guenfoud (USPN, IRIS), Anne Marchand (CHS, USPN), et Andrea Tadeo Granda (IRISSO, USPN). Il associe un comité scientifique international réunissant des chercheurs et chercheuses de plusieurs disciplines et des acteurs de la prévention.

Ce projet cible plusieurs filières particulièrement concernées par l'ampleur des risques professionnels, notamment des cancérigènes : le secteur de la beauté (esthétique, coiffure), celui du BTP (électricité, plomberie), celui de l'automobile (mécanique, carrosserie) et l'agriculture. Il est envisagé de le réaliser dans différents établissements de formation pour appréhender des territoires socio-économiques variés.

Ce projet vise à comprendre le rapport au travail, à la formation et aux risques professionnels des apprenties et apprentis en centre de formation, par le biais d'observations et d'entretiens. Après cette première phase observationnelle, des interventions sont expérimentées, en lien étroit avec l'équipe pédagogique (notamment les formateurs et formatrices de pratique) dans l'objectif de contribuer à la promotion de la santé au travail par, pour et avec les apprentis.

RÉCIT



Les mains d'un apprenti un lundi matin : « Je les ai pourtant nettoyées durant le week-end... » L'usage des gants demeure exceptionnel dans leurs garages. La peau est pourtant l'un des vecteurs de pénétration des substances toxiques dans l'organisme.

« Il faut voir les yeux qui pétillent, l'émotion, la fierté aussi d'être parvenus au bout de ce travail collectif »

Parties prenantes des échanges, ils soutiennent et précisent le projet. Bruno Égée explique ainsi à la classe : « *Ce que vous pouvez apporter vous, comme apprentis, aux apprentis qui viendront par la suite, ça ne peut être que bénéfique pour eux et le message aura peut-être plus d'impact en venant de votre part qu'en venant de la nôtre.* » Les sourires s'affichent. La mayonnaise prend.

« Je débosselle », « je ponce », « je pose et dépose », « je soude »,... De janvier à avril, d'une séance à l'autre, par petits groupes, les apprentis carrossiers vont se prendre en photo avec leur téléphone, activité par activité, mettant successivement en scène le « bon » et le « mauvais » geste selon eux, imaginant dans le même temps une petite phrase d'alerte comme « *Sécurise ta chaîne avant qu'elle ne t'enchaîne* » ou encore « *Mettez le casque pour la soudure, gardez vos yeux pour le futur* ». Chaque groupe travaille à son rythme, certains démarrant par la recherche des phrases, d'autres par les photos. Celles-ci sont l'occasion de nouveaux débats. Ainsi pour exemple, quand l'un des groupes se met en scène, avec un apprenti projetant de la peinture sans protection et un autre, à ses côtés, regardant son téléphone portable, le formateur les questionne sur ce choix. L'un d'entre eux argumente : « *C'est un mauvais geste de ne pas se protéger quand on met la peinture, mais aussi quand on se met à côté de quelqu'un qui pose la peinture sans aucune protection, alors que ça peut tomber direct sur nous et qu'on le respire.* » Un autre se fait prendre en photo en train de poncer ; il porte des lunettes de protection, des gants et des bouchons d'oreille et explique pourquoi la photo est placée dans la catégorie des mauvais gestes : « *C'est normal, je ne porte pas de masque, et la poussière peut venir dans mes poumons. Un poumon, ça ne se change pas.* »

Le temps de mettre en page et d'imprimer ce calendrier, nous revenons une dernière fois au CFA à la mi-avril pour leur remettre l'objet fini. Il faut voir les yeux qui pétillent, l'émotion, la

fierté aussi d'être parvenus au bout de ce travail collectif. Ceux qui ne désiraient pas jusqu'à présent se montrer en photo nous remettent finalement en urgence les autorisations nécessaires. Pas question pour eux de ne pas figurer sur la photo de groupe ! La plupart de ces apprentis souhaitent poursuivre à la rentrée prochaine un CAP peinture pour enrichir leur formation. Ce calendrier, ils ont déjà prévu de le remettre dès septembre aux nouveaux, ceux qui débutent dans le métier et seront inscrits en première année de CAP.

Ce programme de recherche est en cours et il est loin d'être terminé. Pour l'instant, une hypothèse de travail reste vive : associer les équipes pédagogiques et les apprentis à l'intervention garantit la création d'une véritable dynamique de conscientisation des risques. Ce processus reste à appliquer aux autres filières selon des modalités spécifiques.

● L'ÉQUIPE DU PROJET DE RECHERCHE-ACTION « PREV'CAP'PAIRS »

• METTEZ LE CASQUE POUR LA SOUDURE, GARDEZ VOS YEUX POUR LE FUTUR. •

JE SOUDE AU MAG





01

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JANVIER